



RCS : BAYONNE

Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00877

Numéro SIREN : 485 376 784

Nom ou dénomination : 3 C MOTOS

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2017 sous le numéro de dépôt 5150

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. dépréc.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 176	4 176			
Fonds commercial	274 000		274 000	274 000	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 870	13 870		478	- 478
Autres immobilisations corporelles	110 201	85 708	24 492	35 119	- 10 627
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	1 000	
TOTAL (I)	403 247	103 755	299 492	310 596	- 11 104
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	396 084	30 381	365 702	344 344	21 358
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	86 103		86 103	39 218	46 885
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel				20	- 20
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices					
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 901		3 901	1 859	2 042
· Autres	25 638		25 638	14 058	11 580
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	128 967		128 967	166 436	- 37 469
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	640 693	30 381	610 312	565 936	44 376
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 043 940	134 136	909 804	876 532	33 272

Pour copie conforme
le Président

@com Bayonne

Bilan-(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000 Euros)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	389 248	380 345	8 903
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	44 131	8 903	35 228
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	477 378	433 248	44 130
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions			
Provisions pour risques	25 000	25 000	
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	25 000	25 000	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	8 439	13 375	- 4 936
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	195 471	255 871	- 60 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	120	433	- 313
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 875	98 258	58 617
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	12 565	14 876	- 2 311
. Organismes sociaux	16 796	20 413	- 3 617
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 690		6 690
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 821	5 204	- 1.383
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 490	4 154	1 336
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 158	5 700	- 4 542
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	407 426	418 284	- 10 858
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	909 804	876 532	33 272

SAS 3 C MOTOS

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	1 847 646	70 236	1 917 882	1 435 849	482 033	33,57
Production vendue biens						
Production vendue services	154 940		154 940	132 207	22 733	17,20
Chiffres d'affaires Nets	2 002 586	70 236	2 072 822	1 568 056	504 766	32,19
Production stockée						
Production immobilisée			1 950	6 025	- 4 075	-67,63
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur dépréc., prov. et amort., transfert de charges			32 753	43 869	- 11 116	-25,34
Autres produits			1 163	3 090	- 1 927	-62,36
Total des produits d'exploitation			2 108 688	1 621 040	487 648	30,08
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 613 366	1 146 087	467 279	40,77
Variation de stock (marchandises)			-27 325	34 493	- 61 818	179,22
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			122 551	126 588	- 4 037	-3,19
Impôts, taxes et versements assimilés			14 448	12 492	1 956	15,66
Salaires et traitements			199 286	190 492	8 794	4,62
Charges sociales			74 183	67 750	6 433	9,50
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 754	10 377	1 377	13,27
Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			30 381	24 415	5 966	24,44
Dotations aux provisions						
Autres charges			1 075	1 319	- 244	-18,50
Total des charges d'exploitation			2 039 719	1 614 012	425 707	26,38
RESULTAT EXPLOITATION			68 970	7 028	61 942	881,36
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés				4 650	- 4 650	-100
Reprises financ. sur dépréc. et prov., transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers				4 650	- 4 650	-100
Dotations financières aux amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			5 492	4 289	1 203	28,05
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			5 492	4 289	1 203	28,05
RESULTAT FINANCIER			-5 492	360	- 5 852	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			63 478	7 388	56 090	759,20

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		10 500	- 10 500	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises except. sur dépréc. et provisions, transferts de charges				
Total des produits exceptionnels		10 500	- 10 500	-100
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 658		12 658	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 985	- 8 985	-100
Dotations except. aux amort., dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles	12 658	8 985	3 673	40,88
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-12 657	1 515	-14 172	935,45
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	6 690		6 690	N/S
Total des Produits	2 108 688	1 636 190	472 498	28,88
Total des charges	2 064 558	1 627 287	437 271	26,87
RESULTAT NET	44 131	8 903	35 228	395,69
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SAS 3 C MOTOS

Annexe aux comptes annuels

Annexe aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 909 804,34 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 44 130,61 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/06/2017 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement comptable de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Actif immobilisé**- Immobilisations incorporelles et corporelles :**

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

- Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

En ce qui concerne les immobilisations décomposables, l'entreprise n'a déterminé aucun composant sur les biens figurant à l'actif. Lorsque des composants sont identifiés à l'occasion de réparations ou d'opérations sur les immobilisations, ils sont amortis sur leur durée de vie économique.

Pour les immobilisations non décomposables susceptibles de subir une dépréciation, elles sont amorties selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée d'usage, au lieu de leur durée réelle d'utilisation, conformément à la mesure de simplification autorisée pour les PME (article 322-4-5, al.2 du PCG introduit par le règlement 2005-09 du CRC du 3 Novembre 2005).

- Informations spécifiques relatives à la 1^{ère} application des nouvelles règles sur l'amortissement ou la dépréciation des fonds commerciaux

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

Le règlement précise le traitement du fonds commercial en indiquant qu'il est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Si une durée d'utilisation limitée peut être déterminée au regard des critères définis à l'article 214-1, le fonds commercial est amorti sur cette durée. Une dépréciation complémentaire peut être comptabilisée (dépréciation définitive et qui ne peut pas faire l'objet d'une reprise).

Il indique que pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. La dépréciation s'apprécie par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec sa valeur actuelle, celle-ci étant la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage :

- la valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu, à la date de clôture, de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie,
- la valeur d'usage d'un actif est la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. S'il n'est pas possible de déterminer la valeur actuelle de l'actif pris isolément, il convient de déterminer la valeur actuelle du groupe d'actifs auquel il appartient.

Il est précisé que les impacts éventuels de ce règlement sur les comptes de l'exercice doivent être traités de manière prospective.

- Application à cette société

La société a considéré que le fonds commercial inscrit à l'actif avait une durée non limitée et à ce titre, il n'est pas amorti. Un test de dépréciation a été mis en œuvre pour s'assurer de l'absence de perte de valeur de l'actif inscrit dans les comptes.

Le fonds commercial au bilan constitue un élément non dissociable du patrimoine de la société et son évaluation revient ainsi à évaluer l'entreprise dans sa globalité pour déterminer ensuite la part résiduelle à comparer avec la valeur nette comptable du fonds commercial figurant dans les comptes annuels, soit 274 000 Euros.

Au 31/12/2016, le test de dépréciation prévu à l'article 214-15 du PCG a été réalisé, il en ressort une valeur actuelle de la société supérieure à la valeur nette comptable des actifs de la société. Il n'y a donc pas lieu de comptabiliser une dépréciation du fonds commercial.

Actif circulant

- Stocks :

Ils sont évalués au dernier prix d'achat connu. La valeur brute des matières, marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les éventuels produits fabriqués ou en cours de fabrication ou de travaux sont valorisés au coût de revient.

Lorsque le cours du jour ou la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

- Créances :

Elles sont évaluées à leur valeur nominale. Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi CICE**Montant du CICE sollicité**

Au titre de l'année civile 2016, le CICE sollicité par l'entreprise s'élève à un montant de 9 785 €. Ce crédit d'impôt est calculé sur la base des rémunérations éligibles au titre de ladite année civile, il sera imputé sur l'impôt société ou si celui-ci est insuffisant fera l'objet d'une demande de remboursement.

Comptabilisation du CICE

Conformément à l'avis ANC du 28 février 2013 le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, il améliore ainsi le résultat d'exploitation.

Utilisation du CICE de l'année précédente

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisons l'utilisation de ce crédit d'impôt.

Le CICE sollicité au titre de l'année civile précédente 2015, d'un montant de 9 472 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2016, il a été utilisé pour le financement des actions suivantes :

Utilisation du CICE	En % du montant
Investissements	
Recrutement ou augmentation rémunération	
Formation	
Reconstitution du fonds de roulement	100%
Recherche, innovation, prospection nouveaux marchés.	
Transition écologique et énergétique	

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NEANT

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Fonds commercial (hors droit au bail) = 274 000 €uros

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Dépréc.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	274 000		274 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	274 000		274 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 403 247 €uros

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	278 176			278 176
Immobilisations corporelles	123 421	650		124 071
Immobilisations financières	1 000			1 000
TOTAL	402 597	650		403 247

Amortissements et dépréciations d'actif = 103 755 €uros

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	4 176			4 176
Immobilisations corporelles	87 825	11 754		99 579
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	92 001	11 754		103 755

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	4 176	4 176	0	de 1 à 2 ans
Fonds commercial	274 000	0	274 000	Non amortiss.
Matériel outillage	13 870	13 870	0	de 2 à 5 ans
Instal. agencements	70 085	63 921	6 163	de 4 à 15 ans
Matériel transport	27 486	10 482	17 004	de 3 à 4 ans
Mat bureau et informatique	12 230	10 905	1 325	de 2 à 4 ans
Mobilier	400	400	0	3 ans
TOTAL	402 247	103 755	298 492	

Etat des créances = 116 642 €uros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	1 000		1 000
Actif circulant & charges d'avance	115 642	115 642	
TOTAL	116 642	115 642	1 000

Provisions pour dépréciation = 30 381 €uros

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	24 415				30 381
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	24 415				30 381

Produits à recevoir par postes du bilan = 44 677 €uros

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	

Clients et comptes rattachés	19 039
Autres créances	25 638
Disponibilités	
TOTAL	44 677

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 40 000 €uros

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	80,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	80,00	40 000

Provisions = 25 000 €uros

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Prov. réglem. Amort dérogatoires	25 000				25 000
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	25 000				25 000

Etat des dettes = 407 306 €uros

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	8 439	5 031	3 408	
Dettes financières diverses	195 471	195 471		
Fournisseurs	156 875	156 875		
Dettes fiscales & sociales	45 363	45 363		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 158	1 158		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	407 306	403 898	3 408	

Charges à payer par postes du bilan = 31 689 €uros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	8 593
Dettes fiscales & sociales	23 096
Autres dettes	
TOTAL	31 689

Annexe aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 44 677 Euros

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients fact a etablr(418100)	19 039
TOTAL	19 039

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
R.r.r. non recues(409800)	15 853
Etat prod a recevoir(448700)	9 785
TOTAL	25 638

Charges à payer = 31 689 Euros

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn fact non parvenues(408100)	8 593
TOTAL	8 593

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov conges a payer(428200)	12 565
Charges soc conges a payer(438200)	5 040
Etat ch fisc s/ cp(448200)	218
Taxes /salaires(448631)	3 970
C.e.t.(448634)	1 303
TOTAL	23 096

S.A.S 3 C MOTOS
Capital : 40.000 euros
Siège social : 25 boulevard du BAB – 64100 BAYONNE
R.C.S BAYONNE 485 376 784

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2017

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 44.131 euros qu'elle décide d'affecter au compte « Autres Réserves ».

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée de la manière suivante :

Ont voté pour : unanimité

Ont voté contre :

Pour copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a small upward stroke.

27 JUIL. 2017

RCS BAYONNE 421 586 991
Tél. : 05.59.59.21.21 - Télécopie : 05.59.59.05.80

Bayonne, le 26 juillet 2017

Greffe du Tribunal de Commerce
1 avenue Marie Anne de Neubourg
BP 18180
64181 BAYONNE CEDEX

Dossier : SAS 3 C MOTOS
RCS 485 376 784

Monsieur le Greffier,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le dossier relatif à l'approbation des comptes au 31 décembre 2016 de notre cliente la SAS 3 C MOTOS savoir :

- 1 exemplaire de la résolution d'affectation du résultat votée,
- 1 exemplaire du Bilan au 31 décembre 2016,
- 1 chèque de 45,49 Euros à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Je vous remercie de bien vouloir procéder aux formalités relatives aux présentes et **nous retourner, à notre ordre, les justificatifs de dépôt et de règlement.**

Vous souhaitant bonne réception des présentes,

Je vous prie de croire, Monsieur le Greffier, à l'expression de mes sentiments dévoués.

J. COURREGELONGUE
